



**U.S.S. TENNIS DE TABLE
SASSENAGE**

TOURNOI DE PENTECOTE 2011

REGLEMENT DU TOURNOI

Article 1 – Ce 5^{ème} tournoi interrégional de pentecôte 2011 organisé par l'Union Sportive Sassenageoise de Tennis de Table se déroulera le :

SAMEDI 04 JUIN 2011 à partir de 8h00
Gymnase Fleming
Rue Beethoven, 38360 Sassenage

Article 2 – Ce tournoi est homologué par la ligue Rhône/Alpes de tennis de table sous le N° **LRA 10/10-11** . Il est ouvert à tous les licenciés FFFT de la ligue Rhône/alpes et ligues limitrophes . Tous les résultats seront pris en compte pour les classements.

Article 3 – Tarifs des inscriptions : 8 €le tableau – 14 €les 2 tableaux - 18 €les 3 tableaux
La valeur totale des lots + dotations en espèces est de 1500 €sur une base de 100 participants.

Article 4- Pour tous renseignements s'adresser à : **Mr TARRICONE JC Tél. : 06/10/64/59/80**
Engagements et leurs règlements devront parvenir à l'ordre de l'USSTT en espèces ou par chèque avant le 02 Juin chez :

Mme TARRICONE Angèle, 1 rue des pies, 38360 Sassenage.
Tél. : 06/12/21/67/29 @ : usstt@hotmail.fr

Article 5 – Le tournoi se déroulera sur 20 tables suivant les règles de la FFFT.
Les tableaux et horaires sont les suivants :

<u>TABLEAUX</u>	<u>POINTS</u>	<u>POINTAGE</u>	<u>DEBUT DE TABLEAU</u>
- Tableau A	< 800 pts (NC à 80)	7 h30	8 h
- Tableau B	< 1400 pts (NC à 50)	8 h 30	9 h
- Tableau C	< 1000 pts (NC à 70)	9 h 30	10 h
- Tableau D	< 1600 pts (NC à 40)	10 h 30	11 h
- Tableau E	< 1200 pts (NC à 60)	11 h 30	12 h
- Tableau F Toutes séries	12 h 30	13 h
- Tableau G	N° 1000 au pts (NC à 25)	13 h 30	14 h
- Tableau H Handicap	14h 30	15h

Article 6- Les tableaux seront récompensés dès les ¼ de finale par de nombreux lots festifs auxquels se rajouteront les dotations en espèces suivantes :

Tableau A	Vainqueur	25€	Finaliste	15€	Tableau E	Vainqueur	50€	« « « «	25€
Tableau B	« « « «	60€	« « « «	30€	Tableau F	« « « «	140€	« « « «	70€
Tableau C	« « « «	40€	« « « «	20€	Tableau G	« « « «	90€	« « « «	45€
Tableau D	« « « «	80€	Finaliste	40€	Tableau H	« « « «	100€	« « « «	50€

Dotations affichées pour la base de 100 participants

Article 7 -Il est précisé qu'en application du règlement fédéral, les différents tableaux étant ouverts aux seniors ne seront pas accessibles aux poussins et benjamins . Les parties des tableaux A,B,C,D,E,Fet G se joueront aux meilleurs des 5 manches (11 pts).La finale du tableau F se jouera au meilleur des 7 manches.Le pointage sera clos 30 minutes avant le lancement de chaque tableau.Les joueurs doivent présenter leurs licences avec si besoin leur certificat médical au juge arbitre du tournoi.Le scratch sera prononcé 10 mn après l'annonce de la partie.

Article 8- Les engagements sont limités à 3 tableaux par joueur.Les féminines sont acceptées en tableau masculin par équivalence de points licence.
Les tableaux seront limités à 48 joueurs.Le tirage au sort des tableaux sera effectués sur place par le juge arbitre, à la clôture des pointages.Par dérogation, une inscription tardive ne pourra être acceptée qu'en fonction des places disponibles dans les tableaux.Dans ce cas, l'incorporation dans les poules se fera indépendamment de la hiérarchie des classements.

Article 9- Déroulement du handicap-Chaque joueur dès son arrivée se verra attribuer un numéro qu'il conservera pendant toute la compétition.
Pour chaque rencontre un tirage au sort sera effectué.Les manches seront disputées en 21 points.Les parties de ce tableau (H) se joueront aux meilleurs des 3 manches par élimination directe.La finale de ce tableau se jouera au meilleur des 3 manches.

Article 10 – Handicap

L'handicap maximum sera de 12 points.

Pour les féminines on ajoute 2 points au handicap calculé comme au tableau ci-dessous.

Tableau pour le calcul des points

Ecart égal ou inf à	149.....	1
« « « « « «	249	2
« « « « « «	349.....	4
« « « « « «	449.....	5
« « « « « «	549.....	6
« « « « « «	649.....	7
« « « « « «	749.....	9
« « « « « «	849.....	10
« « « « « «	949.....	11
« « « « « «	1049.....	12

Article 11- Une tenue et un esprit sportif seront de rigueur.Les balles seront fournies par les joueurs.

Article 12- Pour tous les tableaux (sauf H) des poules de 3 seront organisées avec 2 qualifiés par poule.

Article 13- Les parties seront arbitrées par les joueurs en poules .Pour les tableaux à élimination directe,l'arbitrage sera effectué par les joueurs éliminés au tour précédent.Tout joueur qui ne satisfait pas cette obligation sera exclu des tableaux ou il serait encore qualifié.

Article 14- Les dotations en espèces annoncées dans l'article 6 et sur l'affiche publicitaire sont pour une participation au Nb de 100 inscrits. Le club se réserve le droit de modifier la dotation d'un tableau en fonction du nombre d'inscrit. Le club se réserve le droit d'annuler un tableau si le nombre d'inscrit est insuffisant.

Article 15- Le juge arbitre de ce tournoi sera **Mr Laurent SEGUIN** et sera assisté du secrétaire du club organisateur. Les décisions prises par le juge -arbitre en application du règlement fédéral et du présent règlement feront autorité et seront non contestables. Il se réserve le droit de refuser toute inscription sur place.

Article 16- L'USSTT décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'incident qui pourrait survenir dans l'enceinte du gymnase fléming ou ses abords.

Article 17- Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les décisions nécessaires à la bonne marche du tournoi. Tout engagement entraînera l'acceptation du présent règlement.

Article 18- Il n'y aura pas d'interruption pour le déjeuner. Buvette et restauration seront assurées sur place.

Article 19- Coordonnées du juge arbitre : Mr Laurent SEGUIN, 70 rue du pavé, 74540 Saint Félix
Tél. : 06/81/99/10/39.

Association enregistrée sous la loi de 1901, déclarée en préfecture de l'Isère sous le N° 0381022948
Affiliation FFTT sous le N° 01380098